

Gros plan sur... la loutre d'Europe



Description

La loutre d'Europe (*Lutra lutra*), est un mammifère carnivore semi-aquatique très bien adapté à son milieu, notamment grâce à la forme hydrodynamique de son corps, à ses pattes palmées et à son pelage très isolant. Celui-ci varie du gris brun au brun foncé sur la partie supérieure, et plus clair sur la zone ventrale. Le poil est composé de deux couches : le poil de bourre qui est court, fin et dense et le poil de journe, qui lui est long et imperméable. La loutre possède également une queue élargie qui sert de propulseur et de gouvernail, des yeux qui s'adaptent à la vision sous-marine et enfin des narines et des oreilles qui se ferment hermétiquement. Elle mesure entre 100 et 130 cm (dont un tiers pour la queue), pour un poids allant généralement de 6 à 11 kg.

Habitats et mœurs

La loutre d'Europe fréquente **tous les types de milieux aquatiques** : cours d'eau, étangs, lacs, marais, milieux saumâtres et même les îles, de préférence riches en végétation sur les berges.

Pour se reposer elle utilise une tanière appelée « **catiche** », souvent aménagée dans les cavités formées par les entrelacs des racines des arbres riverains, mais aussi par des souches et troncs creux sur berge, des anfractuosités rocheuses (chaos granitiques) ou des terriers de ragondins.

La loutre est **essentiellement nocturne et très méfiante** : il est donc très difficile de l'observer. La localisation et l'estimation du nombre d'individus se font à partir des indices de présences : empreintes et excréments (appelés **épreintes**). Elle est habituellement solitaire, occupant un territoire de 5 à 20 km de rives le long d'un cours d'eau (parfois davantage) ou de 20 à 30 km² en zone de marais.

La maturité sexuelle est atteinte à 2 ou 3 ans et la loutre peut se reproduire toute l'année. La gestation dure 61 à 63 jours mais la femelle n'a qu'une portée par an (allant jusqu'à 3 loutrons) car la période d'élevage et d'éducation des petits est longue (de 6 à 8 mois).

Régime alimentaire

Les repas de la loutre sont très variés et changent même au cours de l'année en fonction des ressources du milieu. Elle se nourrit essentiellement de poissons, mais son régime alimentaire peut également comprendre une part importante d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques, ainsi que des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des invertébrés terrestres.



Menaces

La Loutre d'Europe est une espèce protégée en France. Sa chasse est interdite depuis 1972 et sa protection légale a été renforcée par la Loi sur la Protection de la Nature du 10 juillet 1976. Commune au début du 20^{ème} siècle, elle a connu par la suite une très nette régression due à la chasse (pour la fourrure et sa réputation de décimer les élevages ou stocks de poissons dits viviers) et à d'autres facteurs : destruction et modification de son habitat, pollution de l'eau (par les pesticides notamment), collision sur les routes, etc.

La situation de la loutre en Mayenne et sur le bassin de l'Ernée

L'évolution en Mayenne suit la tendance nationale : présence jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle puis baisse importante des effectifs jusqu'à la considérer comme disparue à partir de 1972. Pourtant, en 1995 une première épreinte est découverte en Mayenne (sur l'Ernée à St Jean sur Mayenne), puis une seconde en 2004 au niveau de l'étang de Beaucoudray à Aron. Depuis, des indices de présence de la loutre ont été signalés en différents secteurs du Département.

Sur le bassin de l'Ernée, une épreinte a également été découverte en 2008 au nord de la forêt de Mayenne. Des prospections menées par Mayenne Nature Environnement ont révélées en 2016 la présence de la loutre autour de la Ville d'Ernée et des épreintes ont également été retrouvées en amont de Chailland en 2018.

Néanmoins, pour l'Ernée comme pour le Département, **cette recolonisation relative demeure fragile** quant à l'installation réelle de populations pérennes. Elle nécessite donc d'être consolidée dans les années à venir.

Avec le concours financier

Conseil Départemental de la Mayenne

Conseil Régional des Pays de la Loire

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée

Parc d'activités de la Querminais

BP 28

53500 ERNEE

02 49 66 10 03

syndicat.bassin.ernee@gmail.com

Au bord de l'Ernée ...

Informations générales sur le Syndicat : cc-lernee.fr/environnement_syndicat-de-bassin-de-l-ernee.phtml

Le mot de la Vice-Présidente

Un nouveau programme d'actions est en cours de consultation auprès des services de l'Etat. Sa mise en route est prévue fin 2019 et les mois à venir seront consacrés à finaliser certains travaux en cours et à bien préparer les futurs.

Les crues du mois de juin ont fait bien des dégâts, tant sur l'Ernée que sur ses affluents. Le technicien du Syndicat accompagne au mieux les particuliers et les collectivités impactés et effectue les travaux nécessaires sur la partie le concernant.

Vous trouverez également des informations concernant le rôle de l'Agence Française pour la Biodiversité et de la Direction Départementale des Territoires.

Enfin, un gros plan sur la loutre est réalisé et des traces de présence ont été récemment retrouvées sur le territoire.

Bonne fin d'année à tous .

Elisabeth ROBIN - Vice Présidente (St Jean sur Mayenne)

SOMMAIRE

Page 1 Retour sur les crues de juin 2018

Pages 2 Etat des rivières du bassin de l'Ernée et programme 2019-2024

Page 4 Gros plan sur la loutre

Retour sur les crues de juin 2018



L'hiver humide 2018 a été suivi de plusieurs événements pluvieux particulièrement intenses en juin dernier, et ce à quelques jours d'intervalles.

Des épisodes de crues successives, plus marqués en amont du bassin de l'Ernée, ont ainsi été enregistrés les 4, 9 et 12 juin.

Sur l'Ernée, la station de suivi des débits située au Vasseau à Montenay (2 km après la Ville d'Ernée) a notamment enregistré des débits jamais connus depuis son installation en 1970.

Le débit maximal instantané a ainsi été de 31 m³/s au matin du 12 juin (précédent record : 16 novembre 1974 avec 23 m³/s).

Devant cette situation exceptionnelle, plusieurs communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.

Quelques photos...

Sur le bassin du Rollon (après les crues)



Sur la rivière l'Ernée (photos en cours de décrue)



Etat des rivières du bassin de l'Ernée et programme 2019-2024

Etat des cours d'eau : bilan 2017 et évolution depuis 10 ans

Etat global des cours d'eau en 2017



Un état des lieux a été réalisé à l'automne 2017 par le bureau d'études Aquascop, avec une prospection à pied sur près de 190 km de cours d'eau.

Il s'appuie sur un outil d'évaluation appelé le REH (Réseau d'Évaluation des Habitats), qui évalue la qualité de l'habitat des cours d'eau et leur niveau d'altération au travers de leurs principaux compartiments : lit mineur, continuité, berges / ripisylves (végétation en berge), ligne d'eau, débit, lit majeur ou annexes.

Le bilan 2017 fait état de 7 cours d'eau présentant un état globalement bon, 9 avec un état qualifié de moyen, 4 en état mauvais et 1 en état très mauvais (voir carte ci-contre).

Pour plus de la moitié des cours d'eau (13 sur 21) la tendance d'évolution s'avère positive depuis 2007 tandis que celle-ci semble stable pour 6 autres. En revanche, l'état général des cours d'eau s'est dégradé sur 2 d'entre eux : le Petit Fourboué et la Mancellière (affluents du Rollon).

Les compartiments les plus dégradés sont le lit mineur et les berges / ripisylves pour respectivement 80 % et 30 % des cours d'eau (altérations conjointes pour certains cours d'eau) ;

Cette situation a servi de base de réflexion au programme d'actions 2019-2024 et aux aménagements à entreprendre pour améliorer l'état des cours d'eau.

La restauration des cours d'eau : un enjeu prioritaire

Suivant leur niveau d'ambition (😊), les opérations de **restauration morphologique** peuvent permettre de diversifier localement les écoulements et les habitats pour la faune aquatique, reconstituer un matelas alluvial (fond de rivière) ou encore restaurer pleinement l'équilibre dynamique du cours d'eau (débit liquide et débit « solide »).



Recharge en granulats
Lit mineur resserré, tracé légèrement sinueux dans l'emprise actuelle du cours d'eau et écoulements plus diversifiés



Recharge en granulats + Reméandrage
Tracé plus sinueux, emprise latérale augmentée, berges diversifiées avec des pentes adoucies, restauration maîtrisée des phénomènes d'érosion et de dépôts d'alluvions



Remise du cours d'eau dans son fond de vallée ou remise à ciel ouvert d'un cours d'eau enterré
Réinstallation dans sa configuration naturelle avec reméandrage et recharge granulométrique



Pourquoi faire ces travaux...

Les altérations sont également sources de problèmes pour l'homme et une rivière en mauvais état morphologique peut notamment :

- accélérer la vitesse de l'eau en crue et provoquer des dégâts (inondations)
- augmenter le réchauffement de l'eau et limiter les débits en été
- voir ses capacités d'auto-épuration diminuer (baisse de la qualité de son eau)

La restauration de l'ensemble des fonctionnalités du cours d'eau permet de corriger ces altérations et d'améliorer les services rendus par nos rivières (atténuation des crues, source de production pour l'eau potable, usage récréatif, etc.)



Le programme d'actions 2019-2024 sur le bassin de l'Ernée

Objectifs

Les actions inscrites au programme d'actions ont pour objectifs **d'améliorer la qualité biologique et morphologique de l'Ernée et de ses affluents sur des secteurs altérés**, notamment suite à :

- des travaux hydrauliques (rectification, recalibrage, busage, curage, etc.)
- l'absence de clôtures et d'abreuvoirs aménagés en présence de bétail

Quelques exemples de ruisseaux dégradés sur l'Ernée



TYPES D' ACTIONS

Les actions retenues vont cibler principalement :

- la **restauration du lit mineur** (avec aménagement des berges au besoin - voir ci-contre)
- la **suppression ou l'aménagement d'ouvrages sur l'Ernée et ses affluents**

D'autres actions seront développées dans ce programme : travaux ponctuels (retraits d'embâcles), aménagement de mares, mise en place de suivis (biologique, physico-chimique et hydromorphologique) pour analyser l'évolution des cours d'eau, études (contournement de plans d'eau, ouvrages, cours d'eau).

Zoom sur l'Agence Française pour la Biodiversité et la Direction Départementale des Territoires

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions de police de l'environnement, d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.



PRÉFET DE LA MAYENNE

La direction départementale des territoires (DDT) est le service départemental de l'État chargé de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques, des orientations et des instructions de plusieurs Ministères dont celui de la Transition Écologique et Solidaire. Son service Eau et biodiversité est notamment en charge de la police de l'eau et veille au respect de la réglementation concernant les milieux aquatiques et leurs annexes (cours d'eau, plans d'eau, zones humides, etc.).

Ces 2 structures travaillent en étroite collaboration. Dans ce cadre, c'est la DDT qui instruit le futur programme du Syndicat (Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation unique au titre de la Loi sur l'Eau).

ENQUÊTE PUBLIQUE



Parce que votre avis compte, une enquête publique sur le futur programme du Syndicat aura lieu début 2019 (dossier consultable dans les 19 communes du bassin de l'Ernée)